



COLLEGE et LYCEE BLAISE PASCAL

36 avenue Carnot

63037 Clermont-Ferrand Cedex 1

☎ 04.73.98.26.50 FAX 04.73.92.83.20

Lycée

<http://lycee.blaisepascal.fr>

0630018C@ac-clermont.fr

Collège

<http://www3.ac-clermont.fr/etabliss/college-blaise>

0631411S@ac-clermont.fr

Lycée Blaise Pascal Clermont-Ferrand

Rentrée 2011

La classe de seconde

*Document destiné à l'information des
principaux de collège, professeurs principaux,
conseillers d'orientation psychologues,
élèves et parents d'élèves.*

1 - Enseignements communs : horaire hebdomadaire : 25 h 30

• Toutes les disciplines fondamentales que les élèves étudiaient déjà au collège constituent le tronc commun. Changement notable introduit par la réforme du lycée : la LV2 fait désormais partie des enseignements communs.

• Accompagnement personnalisé

Chaque élève bénéficie d'un accompagnement personnalisé de **2 heures** hebdomadaires obligatoires. Au lycée Blaise Pascal, cet accompagnement sera proposé dans les domaines et champs suivants :

- ↪ *Expression et communication*
- ↪ *Démarche et raisonnement scientifique*
- ↪ *Soutien en LVI*
- ↪ *Orientation*

Grâce à l'accompagnement personnalisé, l'élève bénéficie d'un soutien individualisé, perfectionne ses méthodes de travail et gagne en autonomie.

2 - Enseignements d'exploration : horaire hebdomadaire : 3 h à 4 h 30

Deux enseignements d'exploration sont suivis par l'élève :

- **Premier enseignement d'exploration obligatoire** : sciences économiques et sociales.
- **Deuxième enseignement d'exploration** : à choisir dans le menu proposé par l'établissement : *Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion, Méthodes et pratiques scientifiques, LV3 (russe), Latin, Grec, Littérature et société, Création et activités artistiques (arts visuels).*

Grâce aux enseignements d'exploration qu'il choisit, l'élève peut approfondir sa réflexion et valider ses choix en matière d'orientation.

Remarque importante : l'orientation en fin de seconde n'est pas subordonnée au choix des enseignements d'exploration.

3 – Options facultatives : 3 h

Les élèves ont la possibilité de suivre un enseignement facultatif. L'horaire est de **3 heures**.

L'horaire hebdomadaire d'un élève de seconde varie entre 28 h 30 et 33 h (si l'élève prend un enseignement facultatif).

4 – Autres dispositions

- **Tutorat** : un tutorat est mis en place, dès la classe de seconde, pour accompagner l'élève dans ses choix d'orientation.
- **Les élèves doivent être titulaires du B2I.**
- **Heures de vie de classe** : ces heures sont réservées à l'examen de diverses questions : organisation du travail, orientation, fonctionnement de la classe.... Elles sont animées par les Conseillers Principaux d'Education, les Conseillers d'Orientation, les Professeurs Principaux, le Proviseur ou les Proviseurs-Adjoints.

Sections spécifiques

Y Section Sportive "Athlétisme" (*consulter la fiche spécifique*)

Nombre de places (maximum) : 12

Conditions d'accès : être **admis en 2^{nde}** et avoir obtenu de **très bons résultats sportifs**.

Dossiers :

- ① **dossier d'entrée en 2^{nde}** à remplir dans son établissement d'origine
- ② **dossier spécifique** à retirer au Lycée Blaise-Pascal et à déposer avant début Juin

Une **commission** présidée par le Proviseur du Lycée propose une sélection des dossiers à Monsieur l'Inspecteur d'Académie qui procède aux affectations en Juin.

Critères retenus : **résultats scolaires et résultats sportifs**. Les élèves de la section peuvent préparer le **Bac dans l'une des séries L, ES ou S**.

Les élèves sont encadrés par un **professeur responsable**.

E Section "européenne" (*consulter la fiche spécifique*)

Nombre de places : 70

Langue vivante étrangère 1 : Anglais.

Objectif : les élèves inscrits dans cette section pourront préparer le **baccalauréat série L, ES ou S "mention européenne"**.

Conditions d'accès : sélection sur dossier par l'Inspection Académique.

Peut être candidat : tout élève **issu ou non** d'une section européenne de collège et ayant un **excellent niveau général** et une **forte motivation**.

Enseignement :

En 2^{nde} : **enseignement renforcé en anglais** (2 h. supplémentaires)

Cycle Terminal : poursuite d'études en série **L ou ES ou S**.

Enseignement renforcé en anglais (1 h) en 1^{ère} L et ES : Histoire-Géographie

• **1 h DNL (Discipline Non Linguistique)** en 1^{ère} S : Mathématiques et SVT.

• **2 h DNL** en Terminale.

Participation obligatoire des élèves à des échanges linguistiques et culturels.

B Section "Bilangue" Italien

Les élèves ayant suivi l'option bilangue au collège peuvent la poursuivre au Lycée en seconde car ils sont regroupés en langue et bénéficient de l'horaire LV1 (3h) pour chacune de leurs deux langues (anglais, italien). Il faut faire la demande au moment de l'inscription.

Matières et horaires en classe de 2^{nde}

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	<i>Français</i>	4 h
	<i>Histoire-Géographie</i>	2 h + (1 h) (1)
	<i>LV1 (2)</i>	2 h + (1 h)
	<i>LV2 (3)</i>	2 h + (0 h 30)
	<i>Mathématiques</i>	3 h + (1 h)
	<i>Physique-Chimie</i>	1 h 30+ (1 h 30) (TP)
	<i>Sciences de la Vie et de la Terre</i>	(1 h 30) (TP)
	<i>E.P.S.</i>	2 h
	<i>E.C.J.S.</i>	(0 h 30)
	<i>Accompagnement personnalisé</i>	2 h

+

1^{er} Enseignement d'exploration	• <i>Sciences économiques et sociales</i>	1 h 30
--	---	---------------

+

2^{ème} Enseignement d'exploration	<i>Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion</i>	1 h 30
	<i>LV3 (Russe)</i>	3 h
	<i>Latin - grec</i>	3 h
	<i>Création et activités artistiques (arts visuels)</i>	1 h 30
	<i>Méthodes et pratiques scientifiques</i>	(1 h 30)
	<i>Littérature et société</i>	1 h 30

+ éventuellement

OPTION FACULTATIVE	<i>Latin</i>	3 h
	<i>Grec</i>	3 h
	<u>Arts</u>	
	➤ <i>Cinéma audiovisuel</i>	3 h
	➤ <i>Arts Plastiques</i>	3 h
	➤ <i>Musique</i>	3 h

Notes :

(1) L'horaire entre parenthèses correspond à un enseignement en groupe à effectif réduit.

(2) LV1 : anglais, allemand.

(3) LV2 : anglais, allemand, espagnol, italien, chinois.